

L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

UFOA B U20

Le Bénin bat le Burkina Faso et se qualifie pour la finale

Le Bénin s'est qualifié pour la finale du tournoi UFOA B U20 2022 après sa victoire face au Burkina Faso (2-1) ce mardi en demi-finale ... • (Page 11)

Promotion de l'agro-alimentaire

L'exportation de la noix brute de cajou interdite dès le 1er avril 2024 au Bénin

A partir de 2024, l'exportation de la noix brute de cajou du Bénin ne sera plus possible. Cette décision qui est celle ... • (Page 02)

Renforcement de l'alimentation en eau des villes d'Allada et Bassila • (Page 03)

Une mission du Fonds Koweïtien au Bénin pour apporter des financements



Gouvernance et Villes intermédiaires • (Page 04)

La 9^{ème} édition du sommet Africités ouvre ses portes à Kisumu au Kenya

Respect du Code général des impôts

La DGI exige l'apposition des enseignes aux entreprises

Les acteurs de la chaîne des dépenses publiques et tous les intervenants dans la procédure de passation des marchés publics et toutes les entreprises sont astreintes à ... • (Page 11)

Conteneurs aménagés

Mines Advisory Group recrute des prestataires

Dans le cadre de l'exécution de certains de ses projets au Bénin, l'ONG Internationale Mines Advisory Group (MAG), à travers le Projet OCWART ... • (Page 05)

54^{ème} Session de la CEA

Un appel à une nouvelle architecture financière en faveur de l'Afrique

Lancée le 11 mai dernier à Dakar, la 54^{ème} Session de la commission économique pour l'Afrique (CEA) s'est achevée mardi 17 mai 2022. A l'occasion, le président ... • (Page 04)

Droits de l'homme

La CBDH accréditée au statut « A » du GANRHI

La Commission béninoise des droits de l'homme (CBDH) a échangé, lundi 16 mai 2022, avec les professionnels des médias et des organisations de la société civile et ... • (Page 11)



LES HEB DOZ

VISITEZ-NOUS POUR DÉCOUVRIR NOTRE LARGE GAMME !!!

LA ROCHE
Depuis 1977

AKPAKPA COTONOU - 01 BP 2525
+229 21 33 05 95 / 21 33 07 75
+229 97 88 88 88
+229 62 94 94 94
www.larochebenin.com
laroche@larochebenin.com
larochebenin

du 16 au 21 Mai 2022

MEUBLES DE SALLES DE BAIN

-20%
Sur tous les meubles!!

Promotion de l'agro-alimentaire

L'exportation de la noix brute de cajou interdite dès le 1^{er} avril 2024 au Bénin

A partir de 2024, l'exportation de la noix brute de cajou du Bénin ne sera plus possible. Cette décision qui est celle du Gouvernement du Président Patrice Talon vise à offrir plus de possibilités à l'agriculture béninoise.



• Sylvestre Tchomakou

Pour rester fidèle à sa vision de promouvoir l'agro-industrie, le Bénin à compter du 1^{er} avril 2024, interdit l'exportation de la noix brute de cajou. C'est la substance du décret N°2022-214 du 30 mars 2022 portant conditions de déroulement de la campagne de commercialisation 2021-2022 des noix de cajou. Ledit décret est signé du Président de la République Patrice Talon et de sept autres ministres à savoir le Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances Romuald Wadagni, la Ministre de l'Industrie et du commerce Shadiya Alimatou Assouman, le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche Cossi Gaston Dossouhoui, le Ministre des infrastructures et des Transports

Hervé Yves Hêhomey, le Ministre de l'intérieur et de la sécurité publique Alasane Seidou et le Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale Raphaël Dossou Akotègnon. Dotée d'une forte capacité à créer des emplois et des revenus, la filière Anacarde dont la promotion est inscrite dans le Programme d'Action du Gouvernement, vient après le Coton dans la gamme des produits agricoles d'exportation. A travers cette interdiction qui s'applique dès 2024, l'objectif du gouvernement du Président Talon est de donner un coup d'accélérateur à la transformation agricole au Bénin, ce qui devrait permettre la création de plusieurs emplois et permettre acteurs de la chaîne de vivre décemment de leurs activités. Selon des statistiques, 137.205 tonnes

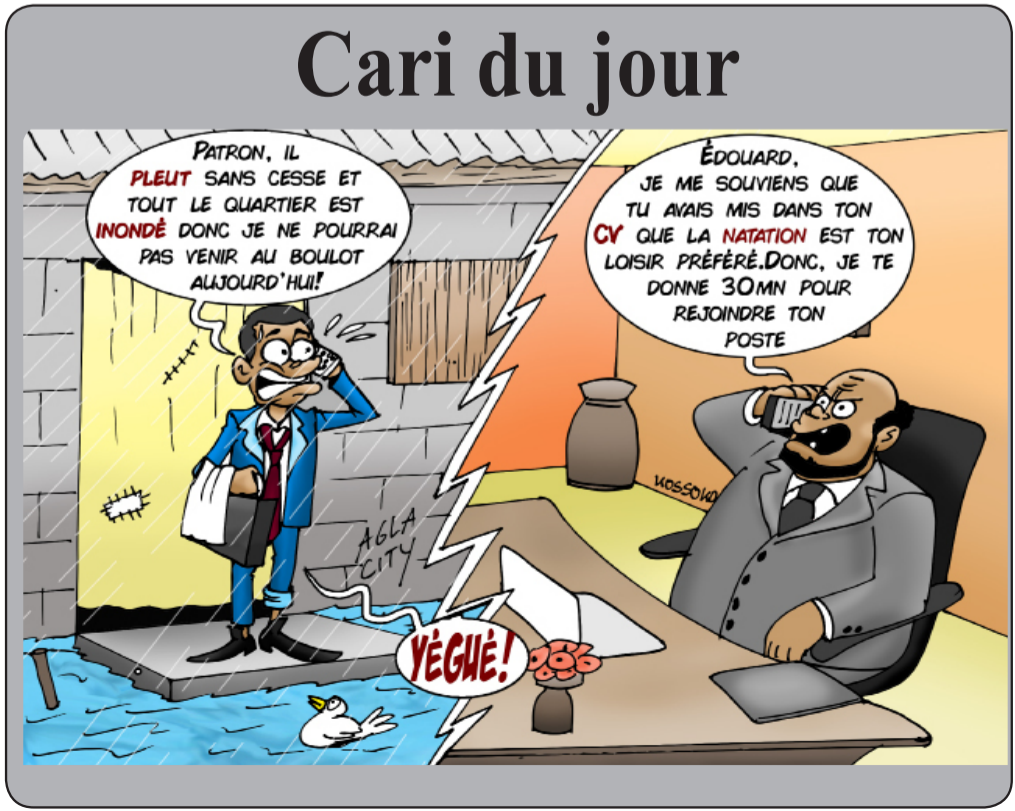
de noix de cajou brutes ont été pesées au niveau des ponts bascules pour une transformation de 11.045 tonnes soit seulement 6,49% de noix de cajou transformées au titre de la dernière campagne de commercialisation. Le gouvernement du président Patrice Talon a pris les dispositions pour faciliter l'installation d'au moins 20.000 hectares de nouvelles plantations à partir des plants performants d'anacardier produits par des pépiniéristes professionnels et la réhabilitation de plus de 70.000 hectares d'anciennes plantations pour augmenter le potentiel de production, selon le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche Cossi Gaston Dossouhoui au lancement de la campagne de commercialisation 2022 des noix de cajou.

AUX DECIDEURS... Téléphone, le mal nécessaire

Le 21^e siècle est considéré comme le siècle de la communication. Il l'est effectivement à la suite de l'implosion technologique et de la poussée vers l'inclusion financière à travers les transactions électroniques. Le téléphone du 21^e siècle, c'est la Vie. Il y en a de toutes les gammes et donc de toutes les bourses. Il y a des téléphones intelligents susceptibles de remplacer l'ordinateur, même si son interface n'offre pas le même confort que l'écran et le clavier d'ordinateur. Ces téléphones permettent de gérer les mails, les comptes bancaires, de convertir des documents Word en PDF, de signer des documents numériques, d'utiliser de nombreuses applications professionnelles et d'exploiter de très nombreux autres services pour être en relation avec ses connaissances de par le monde. Il s'agit de téléphones portables à l'usage de personnes lettrées, capables d'en faire une utilisation plus ou moins optimale. Mais, ils ne sont pas proscrits aux illettrés qui éprouvent le plaisir d'être en compagnie d'un smartphone, pour peu qu'ils disposent de moyens. Car, l'acquisition de ces genres de téléphones, force un peu la bourse. Suivant leurs performances, les coûts varient, en CFA, de 70.000F à des montants effarants pour les plus nantis. Dans cette catégorie de téléphones intelligents, il y en a de bas de gamme à des prix inférieurs à 50.000F.

En plus des téléphones intelligents, les fabricants ont bien pensé aux pauvres-illettrés qui ne s'accommodent ni au snobisme, ni aux mondanités. Pour cette catégorie de citoyens, le téléphone sert essentiellement à deux choses : émettre et recevoir des appels, puis recevoir des transferts d'argent électronique. Toute chose qu'effectuent les téléphones intelligents. Le bas peuple acquiert le téléphone qui convient à son statut d'indigent à moins de 10.000F. Alors, il est rare aujourd'hui que les citoyens de toutes conditions sociales se privent de cet outil de communication. En conséquence, ce secteur d'activités est devenu très rentable. Les points de vente s'érigent à profusion. Pour les hommes d'affaires, les acteurs politiques, les gouvernants, les dirigeants et autres personnalités, les dépenses qu'engendre l'utilisation du téléphone leur est certainement marginale. Mais pour les autres citoyens, l'utilisation du téléphone, contraint parfois à se ceindre les reins et à se priver de sa ration alimentaire journalière. Car, créditer le téléphone pour émettre un appel ou envoyer un message est parfois prioritaire que de gaver sa panse avec un bourratif, pourtant si nécessaire. Choisir ou ne pas choisir est tout de même un choix. Priorité à la communication au détriment des cinq besoins fondamentaux de l'homme. Qui sait si, finalement, la communication n'est pas la panacée pour solutionner les besoins fondamentaux humains ?

Jean-Claude KOUAGOU



Eco secret

Nigeria : l'inflation poursuit sa hausse entamée depuis janvier 2022

Le taux d'inflation a bondi à 16,82% en avril 2022 (contre 15,92 % en mars), selon le rapport mensuel sur l'indice des prix à la consommation publié ce lundi 16 mai par le Bureau national des statistiques (NBS). Il s'agit de son plus haut niveau élevé depuis août 2021, et de sa quatrième hausse consécutive depuis janvier. Sur une base mensuelle, l'indice global de l'évolution des prix aura progressé de 1,76 % en avril 2022, contre une augmentation de 1,74 % enregistrée le mois précédent. Pour sa part, le taux d'inflation urbaine est passé à 17,35 % en avril 2022.

Renforcement de l'alimentation en eau des villes d'Allada et Bassila

Une mission du Fonds Koweïtien au Bénin pour apporter des financements

Le gouvernement de la République du Bénin, a initié, sur la période 2022-2024, le Projet de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Bassila et Allada. En vue d'apporter des financements à ce projet, une mission du Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe séjourne au Bénin du dimanche 08 au jeudi 19 mai 2022. Sous le leadership du ministre d'Etat, Chargé de mission du Chef de l'Etat et Administrateur du groupe de la BID, Dr Zul-Kifl Salami, les cadres de la Société nationale des eaux du Bénin (Soneb) et du ministère de l'Energie, ont accompagné cette mission sur les différents sites concernés par ce projet dont le montant est estimé à 4,5 millions de dinars koweïtien, soit environ 14,80 millions de dollars.

● Falco VIGNON

La délégation du Fonds Koweïtien conduite par l'ingénieur sénior Dr Munzer Hamdiah a visité les installations identifiées pour accueillir les infrastructures à réaliser dans le cadre du projet de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Bassila le mercredi 11 mai 2022 et Allada le jeudi 12 mai 2022. Après avoir effectué le périple pendant ces deux jours, le chef de délégation koweïtienne a fait part de ses impressions en ces termes : « Après avoir visité les installations existantes et les sites qui vont abriter les nouvelles infrastructures, nous espérons avoir suffisamment d'informations pour rédiger un accord de prêt et accompagner le peuple béninois pour que chaque ménage puisse avoir accès à l'eau à Bassila et Allada ». Selon les explications fournies par David Kodjo, Directeur de la planification, du développement et des études de la Soneb, les composantes de ce projet s'articulent comme suit. « A Allada, les infrastructures à réaliser sont constituées de 5 forages. Les eaux des forages seront traitées. Il y aura la construction d'une nouvelle station de traitement d'eau de grande capacité. La construction d'un réservoir de 1000 mètres cube. Après il y aura la construction d'un château d'eau de 1500 mètres cube et l'extension et la densification du réseau d'eau à Allada. A Bassila, il y a trois forages qui ont été précédemment réalisés avec l'appui du gouvernement. Ces forages seront



● La délégation du Fonds Koweïtien et le chargé de mission du chef de l'Etat Dr Zul-Kifl Salami

raccordés et feront l'objet d'un traitement et d'un refoulement dans un réservoir de 500 mètres cube. Plus la construction d'une station de pompage et l'extension et la densification du réseau d'eau ».

Aux côtés des membres de cette délégation le jeudi 12 mai 2022, le maire de la commune d'Allada Joseph Cakpo a remercié le chef de l'Etat, la délégation koweïtienne ainsi que le Chargé de mission du chef de l'Etat, au nom des populations de cette localité. « Ma joie est immense. La population d'Allada tient à remercier le Chef de l'Etat qui a un regard particulier sur la commune d'Allada. L'eau est source de vie. Celui qui te donne l'eau, te donne la vie. Donc c'est la vie que le gouvernement, avec le soutien financier du Fonds Koweïtien, est en train de donner à la commune d'Allada. C'est pour cela que nous les remercions vivement », a laissé

entendre Joseph Cakpo.

Les objectifs du projet

Le ministre d'Etat, Chargé de mission du chef de l'Etat et Administrateur du groupe de la BID, Dr Zul-Kifl Salami a encadré cette mission du Fonds Koweïtien au Bénin. Après la visite des installations à Bassila et Allada, il a renseigné sur les motivations des membres de la délégation Koweïtienne au Bénin. « Permettez-moi d'abord de rendre hommage à son excellence monsieur le président de la République pour sa vision de développement de notre pays le Bénin et également son pragmatisme et son expérience. La présence de cette mission du Fonds Koweïtien est la concrétisation de la conjonction des visions des autorités Koweïtiennes et du chef de l'Etat. Visions en matière de développement de façon générale et visions en matière de fourniture d'eau

aux populations. L'eau c'est la vie. Le Fonds Koweïtien n'en est pas à son coup d'essai au Bénin. Cette mission est la troisième ou la quatrième en quatre ans. L'une des dernières missions avait porté sur la fourniture d'eau à Boukoubé, Zagnanado et Covè. Fort de leur vision et fort de l'importance qu'on doit attacher dans la fourniture de l'eau potable aux populations, le Fonds Koweïtien de concert avec le gouvernement poursuit sa dynamique en faisant de même avec Bassila et Allada ».

Les objectifs de cette mission peuvent être situés en trois actions. Premièrement, le Fonds Koweïtien est venu pour ce projet capital qui est le Projet de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Bassila et Allada. Le Fonds Koweïtien profite également de cette visite au Bénin pour faire la revue de portefeuille. C'est-à-dire que les opérations qui sont également en cours

doivent faire l'objet de discussion pour apporter des solutions ponctuelles aux cas et aux dérapages qu'on constaterait. « A cet égard je dois noter que les cadres de la Soneb sont prêts à accompagner le Fonds dans la collecte de ces informations », a confié Dr Zul-Kifl Salami.

Le troisième objectif qui justifie la présence de cette délégation au Bénin est le fait que le gouvernement entend soumettre d'autres projets au financement du Fonds Koweïtien. Ce que confirme le Chargé de mission du chef de l'Etat en ces termes : « Lors des discussions préliminaires au lancement de cette mission, nous avons entrevu déjà que le Fonds Koweïtien s'implique dans une priorité exprimée par le chef de l'Etat avec beaucoup d'insistance : c'est la construction des lycées professionnels, techniques et agricoles. Parce que l'agriculture reste qu'on le veuille ou pas l'un des piliers pour le développement de notre pays ».

« Le meilleur avocat du Bénin, c'est la rapidité dans l'exécution, la qualité dans la gouvernance », dixit Dr Zul-Kifl Salami

« Mais ce qui est très important à retenir, c'est que le meilleur avocat du Bénin vis-à-vis des banques et fonds arabes, ce n'est pas tellement le discours. Mais c'est la rapidité dans l'exécution, la qualité dans la gouvernance. Et le Chef de l'Etat, son excellence Patrice Talon insiste beaucoup sur la gouvernance.

Donc, je lance un appel à tous les acteurs à commencer par la Soneb pour qu'ils soient très réactifs dans la gouvernance de ce projet afin que le Fonds Koweïtien soit en confort pour nous fournir davantage de ressources pour les phases 2, 3 et 4 du projet d'adduction d'eau.

Il faut préciser que Dr Munzer est le chef de la mission. C'est un technicien de très haut niveau. Il a posé énormément de questions aux cadres de la Soneb qui se sont mis à sa disposition pour lui apporter des éléments de réponse. Car cette mission doit conduire à la rédaction d'un accord de prêt. La mission sera conclue avec la rédaction d'un Loan agreement... Nous sommes très fiers de célébrer la vision du chef de l'Etat en matière de développement de façon générale et particulièrement en ce qui concerne la fourniture d'eau potable. Je prends seulement le cas de la ville de Cotonou. Il y a trois ou quatre ans, on assistait à des vagues répétées de coupure en fourniture en eau potable. Aujourd'hui, il n'y a pas une seule coupure en matière d'eau. Rien que ceci illustre la qualité du leadership et de la gouvernance du chef de l'Etat. Et nous devons pouvoir la célébrer, en être fiers et lui emboîter les pas pour que les bailleurs de fonds, les Fonds Arabes de façon générale, soient aux côtés du Bénin pour réaliser les objectifs de développement de notre pays contenus dans le Programme d'actions du gouvernement 2021-2026 », a expliqué le ministre d'Etat, Dr Zul-Kifl Salami.



● Visité des différents sites avec la délégation du fonds Koweïtien avec le chargé de mission du chef de l'Etat Dr Zul-Kifl Salami et d'autres cadres Béninois

Gouvernance des collectivités locales et Villes intermédiaires

La 9^{ème} édition du sommet Africités s'ouvre à Kisumu au Kenya

Le Mardi 17 mai 2022, au Kenya, la 9^{ème} édition du plus grand rassemblement africain de démocratie, s'est ouverte en présence des décideurs africains et étrangers du public comme du privé. Prévu pour durer cinq (05) jours, le sommet Africités 9 s'intéresse à plusieurs thématiques.



Le rôle des villes intermédiaires d'Afrique dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de l'ONU et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. C'est le thème autour duquel se déroule depuis hier 17 mai 2022, la 9^{ème} édition du sommet Africités. Placé sous le haut parrainage du président du Kenya, son excellence UHURU Kenyatta, ce rendez-vous international qui se tient pour la deuxième fois au Kenya, mais cette fois-ci, dans un contexte de trois "CCC" à savoir « Conflit, climat et Covid-19 », selon la directrice exécutive du programme des Nations unies pour l'habitat, doit amener les acteurs des collectivités territoriales à réfléchir à la définition d'une nouvelle trajectoire de développement pour l'Afrique. Du Président de la commission de l'Union africaine, Mahamat Moussa Faki à la Présidente de CGLU Afrique, Christine Ndutume MBA, en passant par la directrice exécutive du programme des Nations

unies pour l'habitat, Mohd Sharif Maimunah, le discours a été le même : faire des villes intermédiaires des moteurs de développement économique et social des populations d'Afrique. La cérémonie d'ouverture a été surtout marquée par le discours du Président Uhuru Kenyatta qui a remercié dans son mon introductif, tous les organisateurs avant d'insister sur la nécessité de créer des villes intelligentes qui répondront aux besoins des services de base des populations. Par ailleurs, il n'a pas manqué de formuler le souhait de voir cette 9^{ème} édition indiquer une feuille de route gérable pour l'avenir des villes intermédiaires. Il a, pour finir, souhaité une synergie d'action entre les autorités des différents cités et gouvernements locaux pour l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD). Pour lui, il s'agit d'œuvrer pour une inclusion des communautés d'Afrique, ce qui va faciliter l'inclusion économique et financière des peuples d'Afrique.

Suivant le thème de cette 9^{ème} édition, des débats et propositions de journées spécifiques sont initiés sur les grands sujets qui mobilisent l'attention des maires et leaders des collectivités territoriales du continent : Journée Climat ; Journée Diaspora ; Journée Digital ; Journée Culture ; Journée Planification Urbaine ; Journée Habitat ; Journée Femmes ; Journée Jeunes ; Forum Africités de l'Investissement. Kisumu, le lieu du troc « sumo » en langue Luo est le principal port du lac Victoria à l'époque du Commonwealth d'Afrique de l'Est. Le sommet Africités, faut-il le rappeler, est la grande rencontre des collectivités locales, des gouvernements locaux d'Afrique. Comme l'indique le thème principal de cette 9^{ème} édition, Africités 2022 s'inscrit dans la droite ligne des agendas 2030 des Nations Unies et 2063 de la commission de l'Union Africaine. Près de 5000 élus locaux, invités de marque et délégués venus de près de 110 pays du monde ont foulé la terre bénie de Kisumu pour prendre à cette célébration de la démocratie et du développement à la base. Les travaux du sommet se poursuivront selon un programme riche et varié embrassant tous les domaines vitaux des collectivités et des gouvernements locaux, jusqu'au 21 mai prochain.

Léonard Dossou de Kisumu pour L'économiste du Bénin

54^{ème} Session de la CEA

Un appel à une nouvelle architecture financière en faveur de l'Afrique

Lancée le 11 mai dernier à Dakar, la 54^{ème} Session de la commission économique pour l'Afrique (CEA) s'est achevée mardi 17 mai 2022. A l'occasion, le président du Sénégal, Macky Sall, a appelé à une nouvelle architecture financière mondiale qui servirait mieux l'Afrique.



● **Félicienne HOUËSSOU**

Placée sous le thème « Financer la relance de l'Afrique : innover », la Session 2022 de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a ressassé les corolaires de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Face à ce choc économique sans précédent, le président du Sénégal, Macky Sall, a déclaré dans son discours d'ouverture qu'une refonte complète était nécessaire. « Il était de la responsabilité des ministres africains présents d'appeler à une nouvelle architecture financière mondiale qui servirait mieux l'Afrique. La pandémie de Covid-19 a montré, selon le président Macky Sall, que les instruments financiers existants ne fonctionnaient pas pour les pays qui en avaient le plus besoin. Vera Songwe, sous-secrétaire générale de l'ONU et secrétaire exécutive de la CEA, a déclaré que la pandémie de Coronavirus s'était présentée comme une "attaque" non seulement contre la santé mais aussi contre l'économie. Les pays africains sont en guerre depuis trois ans. "La guerre avec le temps, le Covid, le changement climatique, le terrorisme et la guerre contre la mauvaise gouvernance". Ainsi, trouver des solutions de financement innovantes était le besoin de l'heure, car « nous ne cherchons pas seulement la survie, mais la prospérité », dira-t-elle.

Comblent le déficit de financement de l'Afrique

Malgré un taux de croissance estimé à 3,6 %, l'Afrique a besoin de niveaux élevés de financement, pour la transformation structurelle et pour

réaliser l'Agenda 2030 pour le développement durable. Avant la pandémie de Covid-19, les économistes estimaient que les pays africains auraient besoin de 200 milliards de dollars par an pour atteindre leurs objectifs de développement durable. Maintenant, cela s'élève à 354 milliards de dollars par an. 285 milliards de dollars supplémentaires sont nécessaires au cours des cinq prochaines années pour assurer une réponse adéquate à la pandémie. La croissance estimée est inférieure de 0,4 % aux prévisions précédentes, en raison de la crise ukrainienne. 55 millions d'Africains supplémentaires ont sombré dans la pauvreté et le risque de surendettement est élevé dans de nombreux pays africains. Peter Blair Henry, doyen émérite de l'Université de New York, a déclaré qu'il était temps « d'écrire une nouvelle chanson pour l'Afrique ». Pour le professeur, peu de choses ont changé depuis les années 1950. Il a donc suggéré un «cadre à double obstacle»

qui pourrait distinguer les pays dans leur capacité à absorber les investissements dans les infrastructures. La CEA a constaté que les initiatives actuelles visant à combler le déficit de financement de l'Afrique sont souvent elles aussi à courte vue. Le soutien bilatéral et multilatéral aux efforts de relèvement en cas de pandémie, bien qu'utile, a laissé de côté plusieurs pays vulnérables à revenu intermédiaire. L'Initiative de suspension du service de la dette (DSSI) ne faisait que reporter les paiements du service de la dette bilatérale des pays à faible revenu et les créanciers privés n'offraient pas de traitement comparable. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) a été décrite comme un facteur de changement potentiel, avec sa capacité démontrée à regrouper les pays dans un marché unique, comme cela s'est produit avec la création de la Plateforme africaine de fournitures médicales (AMSP) et de la Pharma dirigée par la CEA.



AVIS DE PUBLICATION APPEL D'OFFRES OUVERT

Référence : Pr 001/WA2780/OCWART/BJ/2022/05.

Aménagement et pose de 02 Conteneurs Aménagés de 20 pieds à déployer sur Natitingou et 01 container aménagé à déployer sur Kandi, après modifications à Cotonou.

Dans le cadre de l'exécution de certains de ses projets au Bénin, l'ONG Internationale Mines Advisory Group (MAG), à travers le Projet OCWART, en collaboration avec la Commission Nationale de lutte contre la Prolifération des armes légères (CNLCPAL) lance un appel d'offres afin de recruter des entreprises de construction / chaudronnerie pour les travaux tel que décrits ci-dessus.

Ces travaux sont à effectuer selon les spécifications contenues dans le dossier d'Appel d'Offres. L'adresse pour la consultation, le retrait de dossier à titre gracieux et le dépôt des offres est :

Mines Advisory Group,
Lot n°1766 à Fidjrossè-Kpota (12ème Arrondissement), Commune de Cotonou
A cote de l'Auberge Gbodjéti a Houenoussou / Téléphone : +229 53 198 567

Les correspondances, les demandes d'informations seront adressées à l'adresse électronique Yacouba.Kone@maginternational.org en tenant en copie Danra.Baimale@maginternational.org, et Lizerd.Ngozi@maginternational.org. Les demandes d'informations seront acceptées jusqu'à 72 heures avant la date limite de réception des offres.

Les candidats intéressés à participer au présent appel d'offres peuvent, après retrait du dossier, préparer leur offre et la déposer à l'adresse de la procédure telle qu'écrite ci-dessus. Noter que :

- La présente consultation est un appel d'offres ouvert. Elle ne saurait être considérée comme une promesse de contrat de quelque nature que ce soit,
- Les frais éventuels liés à la préparation de l'offre à soumettre sont entièrement à la charge des soumissionnaires et ne donneront lieu à aucune sorte de remboursement,
- MAG n'est pas tenu de donner suite au présent appel d'offres,
- Le présent dossier ne doit subir d'autre diffusion que celle nécessaire à son traitement. MAG se réserve le droit de demander la restitution du dossier fourni et des copies qui en auraient été faites, sans autre forme de paiement,
- Au terme de la passation de marches, le contrat des travaux devra être enregistré. Tout paiement éventuel d'avance sera soumis à la fourniture d'une caution bancaire selon les termes du contrat.

Le calendrier prévisionnel de la procédure est le suivant :

- | | | |
|----|--|--|
| 1. | Date de début de retrait des dossiers : | 16 mai 2022 à partir de 09 Heures ; |
| 2. | Retrait des dossiers : | Jours ouvrables, du 16 au 31 mai 2022 de 09h00 à 13 h00 ; |
| 3. | Date limite pour la demande de clarifications : | 31 mai 2022 ; |
| 4. | Date de remise des Offres : | 03 juin 2022, de 09 :00 à 13 :00, puis 15h00 à 17h00. |

Toutes les offres seront libellées en français et en Francs CFA de l'Afrique de l'Ouest.

Fait à Cotonou, le 9 mai 2022.

Pour MAG,

Nicole Ntagabo

Responsable Régionale des Programmes.



MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA MICROFINANCE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL

Avis d'appel d'offres national

Pays : République du Bénin

Nom du Projet : Projet d'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel (SWEDD-Bénin)

Numéro du Don : IDA N°4230-BJ

Intitulé du Marché : Acquisition de matériels informatiques au profit de la SoBAPS et des Jeunes Logisticiens Professionnels (JLP).

Référence : DAON N°BJ-SWEDD-280328-GO-RFB du 04/05/2022

1. Le Gouvernement du Bénin a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet d'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel (SWEDD-Bénin) et, à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de matériels informatiques au profit de la SoBAPS et des Jeunes Logisticiens Professionnels recrutés au profit de l'Unité de Gestion du Projet SWEDD-Bénin.
2. Le Projet SWEDD-Bénin sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les matériels ci-après : **Ordinateurs portables et de bureau, Imprimantes, Multiprises, Vidéo projecteur, Clé USB, Disque Dur Agrafeuse et scanners de documents.** Le marché est en lot unique et indivisible.

Le délai de livraison des matériels est de huit (08) à douze (12) semaines calendaires.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, révisé en Août 2018 et en novembre 2020 de la Banque Mondiale », et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet SWEDD-Bénin, **Attention: La Coordinatrice du Projet**, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse N° 1 ci-dessous, tous les jours ouvrables de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et de 14 h 00 mn à 17 h 30 mn (heure locale).

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres (DAO) complet en Français contre paiement d'une somme non remboursable payée en espèce de cinquante mille (50 000) F CFA à l'adresse N°1 mentionnée ci-dessous.
6. Les offres (une originale et trois copies) devront être remises à l'adresse N° 1 ci-dessous : au plus tard le **07 juin 2022 à 10 heures 00 minute (heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse N° 2 mentionnée ci-dessous le **07 juin 2022 à 10 heures 30 mn (heure locale)**.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre d'un montant de : **Neuf cent mille (900 000) francs C FA.**

Les offres demeureront valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date de leur ouverture.

8. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Adresse N°1

Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet SWEDD-Bénin à Cotonou, situé au Quartier Les Cocotiers maison Aworè Samuel DOSSOU en face du domicile du Président Nicéphore SOGLO, Rue 12 217 Tél: (+229) 21 30 22 26; E-mail: swedd.benin@gmail.com.

Adresse N°2

Salle de conférence au rez-de-chaussée de l'Unité de Gestion du Projet SWEDD-Bénin, situé au Quartier Les Cocotiers maison Aworè Samuel DOSSOU en face du domicile du Président Nicéphore SOGLO, Rue 12 217.

Cotonou, le 04 mai 2022



[Signature]

Alidou Dramane
Coordinatrice SWEDD-Bénin

Consommations

Les chiffres qui montrent le succès du marché de l'occasion

Jeter n'est aujourd'hui clairement plus un réflexe. Entre les impératifs écologiques et la nécessité de tenir son budget malgré des prix qui grimpent en flèche, de plus en plus de consommateurs se tournent vers le marché de l'occasion. Si la récup reste malheureusement une nécessité pour de trop nombreuses personnes, elle connaît dans le même temps un pic de popularité auprès des classes moyennes. Outre les incontournables brocantes et vide-greniers dans lesquels livres, DVD, bibelots et jouets trouvent facilement preneurs, d'innombrables plateformes web plus ou moins spécialisées, notamment dans l'habillement et les accessoires de mode, permettent aux vendeurs comme aux acheteurs de réaliser de bonnes affaires. Les chiffres parlent d'ailleurs d'eux-mêmes.

Les économies comme leitmotiv

Le marché de l'occasion est aujourd'hui estimé à 7 milliards d'euros en France et à 86 milliards en Europe, selon une étude de la fintech Tripartite parue en janvier. Plus encore, cette pratique



est désormais bien ancrée dans les habitudes, puisque 7 personnes sur 10 achètent des vêtements de seconde main, tandis qu'1 sur 5 a déjà revendu son smartphone. La mode est d'ailleurs le premier secteur à profiter de cet engouement général, comme le confirmait une enquête de l'Observatoire Natixis Payments publiée à l'automne, qui relevait une progression du marché de +140 % entre 2019 et 2021. Quant aux justifications des consommateurs, elles sont partagées. L'an dernier, un sondage réalisé par Appinio auprès de 1.000 personnes affirmait que 48,8 % des acheteurs optant pour des articles durables le faisaient « pour amoindrir l'impact de leur dressing sur l'environnement ».

Ceci dit, seuls 22 % des participants déclaraient se tourner souvent vers la mode durable pour étoffer leur garde-robe. De façon plus prosaïque, 2 Français sur 3 revendraient leurs vêtements pour gagner un peu d'argent, selon une enquête d'opinion publiée en avril par Site-annonce.fr. À l'appui, 81 % des sondés estiment en effet que la seconde main permet de réaliser entre 25 et 50 % d'économie. Dès lors, 28 % des quelque 500 personnes interrogées jugent que c'est un bon moyen de lutter contre la hausse des prix, tandis que 47 % affirment recourir davantage au marché de l'occasion depuis le début de la crise sanitaire.

Covid-19

La Cour des comptes a été moins écoutée durant la crise sanitaire

Aux grands maux, les grands bouchons d'oreille. Les recommandations de la Cour des comptes ont été moins suivies que d'ordinaire par leurs destinataires durant la crise sanitaire, constate l'institution dans un rapport publié ce mardi. « La part de recommandations non mises en œuvre est passée de 19 % en 2018 à 28 % en 2021 », a calculé la Cour des comptes, qui s'est penchée cette année sur l'exécution des recommandations formulées en 2017 et 2018. Parmi les 70 % de préconisations mises en application, les trois quarts ne le sont que partiellement.

Des recommandations non « prescriptives »

L'institution de la rue Cambon explique cet écart par les difficultés des administrations à faire face à la crise sanitaire. En 2020, elle avait ainsi décidé de reporter sa campagne de suivi des recommandations d'un an pour ne pas les surcharger. « Il faudra rester vigilants l'an prochain » pour s'assurer que

ce phénomène ne dure pas, a déclaré Pierre Moscovici, premier président de la Cour des comptes, à l'occasion d'une conférence de presse. Il a toutefois rappelé qu'il était « logique que des recommandations ne soient pas suivies » car les recommandations de la Cour ne sont « pas prescriptives » et doivent laisser aux élus et au gouvernement la liberté de décider.

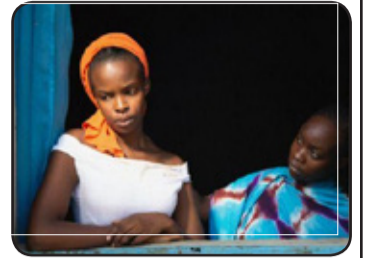
Les secteurs de la santé et de la solidarité particulièrement touchés
En 2021, seules 16 % des recommandations sont intégralement mises en œuvre, contre 35 % en 2018. Quelque 2 % sont, elles, « sans objet, soit parce qu'elles sont devenues obsolètes, soit parce que leur suivi s'avère inopérant compte tenu de l'évolution du contexte », précise la juridiction financière. Les secteurs de la santé et de la solidarité, plus exposés à la pandémie, présentent « un taux de mise en œuvre particulièrement faible » des recommandations, indique la Cour des comptes, notamment dans le domaine

20 minutes

Festival de Cannes

L'Unesco organise une conférence sur le cinéma africain

Au 75e festival de Cannes, une place particulière sera accordée au cinéma africain durant les différentes manifestations. En plus de la mise en place d'un pavillon dédié au continent, d'autres événements spécifiques au 7e art africain continuent d'être annoncés. Lors du festival de Cannes, l'Unesco organisera, le 24 mai, une conférence-débat dédiée à la promotion du cinéma africain. L'information a été annoncée ce jour par l'organisation qui a donné quelques détails sur son objectif dans un communiqué. « Le cinéma est particulièrement varié et créatif sur le continent africain, avec une nouvelle génération de professionnels particulièrement talentueux et engagés. Si des réformes nationales commencent à faire leur apparition pour soutenir ce secteur, elles doivent toutefois être consolidées par des engagements régionaux et internationaux », assure Ernesto Ottone, sous-directeur général pour la culture de l'Unesco.



Nigeria

Le patron du Trésor arrêté pour une affaire de détournement et de blanchiment de plus de 193 millions \$



Classé 154e sur 180 pays au monde en matière de lutte contre la corruption, le Nigeria continue de faire face à des scandales impliquant de hautes personnalités du pays. Cette fois-ci, c'est Ahmed Idris qui dirige le Trésor national, qui est épinglé dans une affaire de détournement de fonds. Le patron du Trésor national nigérian, Ahmed Idris, vient d'être mis aux arrêts. L'information a été donnée ce mardi 17 mai, par la Commission des crimes économiques et financiers (EFCC), l'une des principales agences de lutte contre la corruption du pays. Selon l'institution, Ahmed Idris serait impliqué dans des affaires de détournement de fonds et de blanchiment d'argent pour un montant évalué à plus de 193 millions \$. Son arrestation est intervenue suite à son refus de répondre à plusieurs convocations qui lui ont été adressées par l'EFCC pour s'expliquer dans le cadre de l'affaire. « Les renseignements vérifiés de la Commission ont montré que le responsable a récupéré les fonds par le biais d'activités factices conseils et d'autres activités illégales utilisant des mandataires, des membres de la famille et des associés proches », souligne le communiqué de l'institution. Et d'ajouter : « les fonds ont été blanchis grâce à des investissements immobiliers à Kano et Abuja ». Cette arrestation intervient à l'approche de la fin du deuxième mandat du président Muhammadu Buhari qui avait promis dès son arrivée au pouvoir en 2015, de lutter contre la corruption dans le pays. Cependant, son bilan en la matière reste fortement critiqué par l'opinion publique nationale qui estime que de nombreuses hautes personnalités en poste seraient complices de ce genre de pratique. D'après le rapport de l'organisation Transparency International sur la perception de la corruption en 2021, le Nigeria est le 26e pays le plus corrompu au monde, occupant la 154e place (sur 180 pays) dans le classement mondial. Par rapport à l'année précédente, son score a d'ailleurs reculé de 2 points à 24/100. Une contre-performance qui illustre la détérioration de la situation dans le pays. Notons que pour l'instant, aucun détail n'a été donné concernant l'éventuel procès à venir d'Ahmed Idris.

Transports

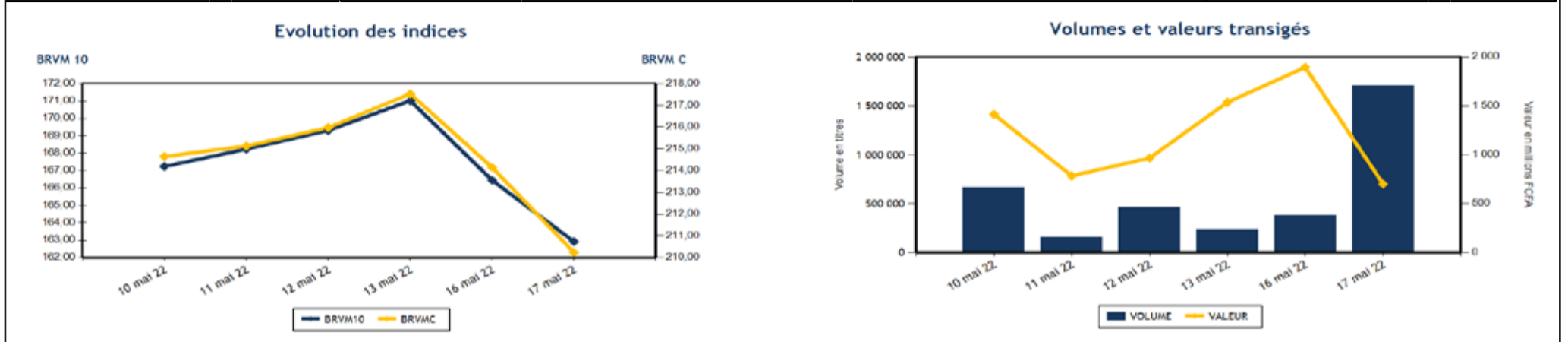
Turkish Airlines rouvre la route aérienne directe Mogadiscio-Istanbul

Les problèmes sécuritaires en Somalie, alimentés par des conflits armés qui durent depuis plusieurs décennies, ont poussé à la porte la majorité des compagnies aériennes qui desservait le pays. Le climat paraissant plus apaisé ces dernières années, certains transporteurs envisagent un retour. Turkish Airlines reprendra les liaisons directes entre l'Europe et la Somalie, avec comme point de départ ou de chute les aéroports internationaux de Mogadiscio et d'Istanbul. Cette desserte existante par le passé, mais souvent interrompue pour plusieurs raisons, redeviendra ainsi permanente entre les deux pays. Le 28 mars dernier, la compagnie avait mis fin à son vol avec correspondance Istanbul-Djibouti-Mogadiscio, le remplaçant par deux liaisons sans escale : Istanbul-Mogadiscio et Istanbul-Djibouti. Certains observateurs ont affirmé que cette nouvelle route constitue pour Turkish Airlines une liaison lucrative, alors que très peu de compagnies desservent la ligne alors que la demande n'est pas négligeable. Les données de réservation montrent qu'environ 49 000 personnes ont transité par Istanbul depuis Mogadiscio en 2019. Le Royaume-Uni, la Suède, la Finlande et la Norvège sont les destinations les plus courantes pour ce flux de passagers, caractérisées par une forte présence de la diaspora somalienne. Plus de 250 000 Somaliens (et personnes d'origine somalienne) résident au Royaume-Uni et dans les pays nordiques, tandis qu'un nombre de plus en plus croissant s'installe en Turquie.



Ecofin du 17 Mai 2022

BRVM 10	162,92	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 94 mardi 17 mai 2022 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	210,24
Variation Jour	↓ -2,12 %		Variation Jour	↓ -1,83 %
Variation annuelle	↑ 6,13 %		Variation annuelle	↑ 3,94 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 328 677 409 067	-1,83 %
Volume échangé (Actions & Droits)	1 666 300	464,78 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	448 527 407	-55,24 %
Nombre de titres transigés	43	2,38 %
Nombre de titres en hausse	12	33,33 %
Nombre de titres en baisse	25	4,17 %
Nombre de titres inchangés	6	-33,33 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 657 696 023 750	-0,06 %
Volume échangé	37 666	-57,68 %
Valeur transigée (FCFA)	251 583 000	-71,80 %
Nombre de titres transigés	7	-30,00 %
Nombre de titres en hausse	1	-50,00 %
Nombre de titres en baisse	2	0,00 %
Nombre de titres inchangés	4	-33,33 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	4 275	7,41 %	-10,66 %
SAFCA CI (SAFC)	1 050	5,00 %	23,53 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	655	3,97 %	4,80 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	850	2,41 %	-5,03 %
SICABLE CI (CABC)	1 170	2,18 %	15,27 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BICI CI (BICC)	5 550	-7,50 %	-25,00 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	930	-7,46 %	-21,85 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	6 400	-7,25 %	25,49 %
SETAO CI (STAC)	1 580	-5,95 %	116,44 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	16	-5,88 %	-11,11 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	111,91	-1,39 %	1,63 %	10 250	21 197 135	30,96
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	484,94	-3,13 %	8,04 %	13 071	85 366 530	9,30
BRVM - FINANCES	15	76,80	-0,52 %	-0,43 %	1 621 852	221 811 397	7,29
BRVM - TRANSPORT	2	490,86	-0,48 %	-21,10 %	720	1 459 550	7,89
BRVM - AGRICULTURE	5	345,15	-1,29 %	41,86 %	14 712	108 806 255	5,96
BRVM - DISTRIBUTION	7	375,45	-4,30 %	-7,85 %	3 808	6 764 750	29,32
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 949,53	-5,95 %	116,44 %	1 887	3 121 790	18,97
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,45	
Taux de rendement moyen du marché	5,90	
Taux de rentabilité moyen du marché	4,95	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	100	
Volume moyen annuel par séance	1 423 685,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 699 537 525,22	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	12,17	
Ratio moyen de satisfaction	92,08	
Ratio moyen de tendance	756,84	
Ratio moyen de couverture	13,21	
Taux de rotation moyen du marché	0,16	
Prime de risque du marché	5,94	
Nombre de SGI participantes	27	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / Le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
 Avenue de l'Indépendance - Cotonou
 Tél : (229) 21 31 21 28
 Fax : (229) 21 31 28 27



Chambre de Commerce et d'Industrie de Bénin
 01 BP 1002 Cotonou-01
 Tél : (229) 21 36 87 71
 Fax : (229) 21 36 87 72



Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
 Plateau, 18 Avenue Joseph Adama
 01 BP 1002 Cotonou-01
 Tél : (229) 21 31 55 50
 Fax : (229) 21 31 55 51



Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Services de Côte d'Ivoire
 Plateau - Cotonou
 Tél : (229) 21 31 55 50
 Fax : (229) 21 31 55 51



Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
 01 BP 1002 Cotonou-01
 Tél : (229) 21 31 55 50
 Fax : (229) 21 31 55 51



Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
 01 BP 1002 Cotonou-01
 Tél : (229) 21 31 55 50
 Fax : (229) 21 31 55 51



Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
 01 BP 1002 Cotonou-01
 Tél : (229) 21 31 55 50
 Fax : (229) 21 31 55 51



Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
 01 BP 1002 Cotonou-01
 Tél : (229) 21 31 55 50
 Fax : (229) 21 31 55 51

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org



Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel
 allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202
 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com



Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71



Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121



Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
 contact@agi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316065



Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36



Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgjbs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANJI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	6EME
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	
13	JERICO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	7EME
16	AMEN	63016565/67309529	
17	MARINA	94018724	8EME
18	SAINT GABRIEL	95605656	
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	10EME
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	11EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINT LOUIS	95859686	13EME
26	LES PYLONES	66826813/95924231	
27	LULI LULI	98656060	

Jours du marché Dantokpa

Mai 2022
Lundi 2 Mai 2022
Vendredi 6 Mai 2022
Mardi 10 Mai 2022
Samedi 14 Mai 2022
Mercredi 18 Mai 2022
Dimanche 22 Mai 2022
Jeudi 26 Mai 2022
Lundi 30 Mai 2022

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	628,40
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	774,22
Naira (NGN - Nigeria)	1,51
Cedi (GHS - Ghana)	83,84
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	38,90
Yen (JPY)	4,86
Yuan (CNY)	92,61
Rouble russe (RUB)	9,73
Franc Suisse (CHF)	627,39
Franc Guinéen (GNF)	0,071
Roupie indienne (INR)	8,07
Droits de tirage spéciaux (FMI)	837,59
Or (XAU)	1145420,7
Argent (XAG)	13597,8

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Mais	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	300
Gari fin	Tongolo	350
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	700
Piment vert (gbataki)	Tongolo	400
Tomate fraîche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	300
Sel marin importé	Tongolo	300
Sucre en morceau	Paquet	500
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1200
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1000
Lait concentré non sucré Peak	250g	400
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	250/450
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	250/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 17/05/ 2022

Cours des matières Premières Mardi 17 Mai 2022

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var. %	Heure
Or	Juin 2022	1.813,66	+5,46	+0,30%	20:30:32
XAU/USD		1.814,84	+2,86	+0,16%	20:30:32
Argent	Juill 2022	21,547	+0,546	+2,60%	20:30:32
Cuivre	Juill 2022	4,2127	+0,0377	+0,90%	20:30:23
Platine	Juill 2022	924,45	-6,25	-0,67%	20:30:09
Palladium	Juin 2022	1.993,03	+75,33	+3,93%	20:24:40
Pétrole brut WTI	Juill 2022	111,70	+3,07	+2,83%	20:30:32
Pétrole Brent	Juill 2022	114,11	+2,56	+2,29%	20:30:31
Gaz naturel	Juin 2022	7,937	+0,274	+3,58%	20:30:32
Fioul	Juin 2022	3,9043	-0,0169	-0,43%	20:30:31
Essence RBOB	Juin 2022	4,0201	+0,0623	+1,57%	20:30:31
Gasol Londres	Juin 2022	1.095,50	+36,75	+3,47%	20:30:31
Aluminium		2.836,00	+48,00	+1,72%	19:21:50
Zinc		3.606,50	+117,00	+3,35%	19:29:05
Nickel		26.715,00	-547,00	-2,01%	19:28:59
Cuivre		9.292,00	+61,50	+0,67%	19:30:00
Blé américain	Juill 2022	1.247,50	+70,00	+5,94%	20:19:01
Riz Paddy	Juill 2022	17,855	+0,485	+2,79%	20:20:03
Maïs américain	Juill 2022	808,40	+27,40	+3,51%	20:20:08
Soja américain	Juill 2022	1.656,12	+10,12	+0,61%	20:19:56
Huile de Soja américaine	Juill 2022	83,13	-0,66	-0,79%	20:19:56
Farine de soja	Juill 2022	412,85	+3,55	+0,87%	20:20:03
Coton américain	Juill 2022	150,72	+5,52	+3,80%	20:20:03
Cacao américain	Juill 2022	2.498,00	+29,00	+1,17%	19:29:00
Café US C	Juill 2022	225,28	+11,38	+5,32%	19:30:05
Café de Londres	Juill 2022	2.088,00	+56,00	+2,76%	18:30:04
Sucre américain	Juill 2022	19,69	+0,52	+2,71%	18:59:00
Jus d'orange	Juill 2022	175,15	+8,10	+4,85%	20:00:02
Bétail	Juin 2022	133,20	+1,13	+0,85%	20:04:57
Porc	Juin 2022	104,00	+3,25	+3,23%	20:04:56
Bovins d'engraissement	Août 2022	167,30	+0,77	+0,47%	20:05:06
Bois de construction	Juill 2022	769,80	+0,10	+0,01%	20:17:10
Avoine		626,10	+17,10	+2,81%	20:19:45

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasol	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » Mardi 17 Mai 2022

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche
	Ségbana	Ségbana	dimanche
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi
	Malanville	Malanville	samedi
	Karimama	Karimama	vendredi
		Matéri	Matéri
Tanguiéta		Tanguiéta	lundi
Cobly		Cobly	mercredi
	Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi
Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi
	Agoué	Agoué	mercredi
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche
	Massi	Massi	dimanche
	Agouna	Agouna	mardi
	Ikémon	Ikémon	mercredi
Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche
	Bembéréké	Bembéréké	jeudi
	Kalalé	Kalalé	jeudi
	Tchaourou	Tchaourou	lundi
	Tchikandou	Tchikandou	mardi
	Fô-Bouré	Fô-Bouré	mercredi
	Sokka	Sokka	mercredi
	Parakou	Azeke	samedi
	N'Dali	N'Dali	samedi
	Dunkassa	Dunkassa	vendredi
Collines	Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche
	Ouessè	Ouessè	jeudi
	Gobada	Gobada	lundi
	Savè	Savè	lundi
	Tchetti	Tchetti	lundi
	Glazoué	Glazoué	mercredi
Donga	Lahotan	Lahotan	mercredi
	Bénin	Bénin	jeudi
	Tokotoko	Tokotoko	lundi

VIATIQUE DU CONQUERANT 18**« On n'est jamais rendu à destination car il y a toujours quelque chose devant soi » Laurent Beaudoin**

J'ai appris que les Leaders n'ont jamais fini de se développer. J'ai aussi appris qu'ils sont toujours à l'affût du meilleur. Aussi va-t-il été rapporté qu'il existe des leaders d'entreprise dont le destin tout tracé donne le sentiment que leur âme avait soif d'incarnation tout juste pour vivre l'aventure de l'entrepreneuriat.

Dans le monde de l'entreprise il est un nom dont les succès passés retiennent l'attention. En explorant les éléments qui ont favorisé ses succès nous notons les grands axes qui suivent, tels que rapportés par LEPAGE :

- Innover sur tous les plans, dans les produits comme dans les façons de faire, dans une perspective de développement et de croissance à long terme et non seulement de rentabilité à court terme
- Viser l'excellence à tous les niveaux, en maintenant de hauts standards de qualité et en travaillant dur pour devenir des leaders dans chacune des niches
- Développer une vision internationale
- Rester proche du terrain, près du marché, près du produit et près de la concurrence.
- Garder vivante sa forte culture basée sur l'esprit d'entrepreneuriat et sur le travail en équipe.

Des conseils retenus de l'homme qui a marqué l'histoire de développement de l'entreprise sus-citée, nous notons soigneusement :

- « Les entreprises doivent innover parce qu'il faut offrir quelque chose de différent pour pouvoir croître »

L'homme qui a conduit la destinée de BOMBARDIER pendant 45 ans a construit son leadership sur des valeurs solides et des principes qui forcent l'admiration.

La question des principes non négociables qui doivent encadrer le développement de l'entreprise ne peut jamais devenir caduque tant il est vrai que tout se joue sur les principes.

La question des principes est profonde ; c'est d'ailleurs pourquoi l'ancien conseiller du président Bill C. affirme : « Lorsque nous parlons de principes, il est important de savoir de quoi nous parlons, et de quoi nous ne parlons pas »

Les principes ne sont pas les valeurs. « La force des principes, c'est d'être des vérités universelles, éternelles »

En ces moments où la grande majorité des entreprises est en agonie il est actuel d'évoquer ces sujets pour susciter des débats de qualité sur ces questions profondes dans le milieu entrepreneurial.

Être capable de résilience face aux profonds changements actuels sous-tend un alignement sur des principes irrévocables. Toutefois une nuance s'impose :

COMPRENDRE UNE APPLICATION D'UN PRINCIPE et COMPRENDRE UN PRINCIPE ont deux incidences différentes : Le premier aide à affronter les défis du moment mais le second rend apte à affronter les défis durablement avec efficacité assortie d'une internalisation de la pédagogie qui s'y cache.

Serge HOUNDJAHOUÉ

Coach & Consultant en Développement

Du Leadership.

Phone : 97-96-63-87

HOROSCOPE finance

Bélier Au cours de cette journée un peu chancelante, gardez-vous de toute spéculation ; laissez ce genre de risque aux aventuriers professionnels. Regardez-y à deux fois avant de prêter de l'argent à des personnes qui ne sont pas tout ce qu'elles s'efforcent de paraître. Certains natifs tireront profit d'un second métier ou d'un passe-temps.

Taureau Avec Mercure dans votre camp, vous n'aurez aucun mal à équilibrer votre budget, et pourriez même bénéficier d'un apport d'argent imprévu et... bienvenu. Neptune, l'un des astres qui dirigent pour vous le plan financier, travaillera de concert avec Saturne, une planète d'organisation, ce qui vous aidera à agir en excellent gestionnaire.

Gémeaux Côté argent, il faudra vous serrer la ceinture. Si vous vous laissez aller à multiplier les dépenses superflues, l'équilibre de votre budget ne tardera pas à être compromis.

Cancer Vous allez probablement dépenser sans compter et pas toujours à bon escient. Ne soyez pas aussi large : on va finir par abuser de votre gentillesse. Sachez que l'estime et l'amitié ne s'achètent pas. Comptez plutôt sur vos compétences et vos qualités de cœur.

Lion Avec l'appui musclé de Neptune en bons aspects, vous passerez une journée sans problème financier et pourrez même espérer des rentrées conséquentes ou une prime quelconque. Si votre métier touche de près ou de loin la joaillerie, faites preuve de vigilance et de prudence dans vos diverses transactions.

Vierge Pluton, en aspect harmonieux, devrait jouer positivement pour vous en matière financière, vous aidant à augmenter vos revenus, à choisir de meilleurs placements, et à vous lancer dans des investissements rentables. Pour quelques natifs, un héritage est possible.

Balance Autant le préciser tout de suite : cette configuration de Saturne n'augure rien de fameux dans le secteur finances. Au mieux, elle vous contraindra à accepter une période de restriction. Au pire, elle va provoquer de nombreux retards dans des rentrées d'argent, ce qui vous obligera à refaire vos comptes. En attendant que la situation se rétablisse, ce qui ne saurait tarder, essayez de ne pas en faire une maladie.

Scorpion Resserrez les cordons de votre bourse, sinon vous craquerez pour un oui pour un non. Et ce ne sera vraiment pas le moment ! D'autres dépenses, indispensables celles-là, vont se présenter : tâchez d'y faire face.

Sagittaire Sur le plan financier, votre côté plutôt rêveur et insouciant pourra vous faire rater d'excellentes occasions que vous offrira Saturne. Aussi serait-il utile, en cette journée, de vous adjoindre l'aide d'une personne plus réaliste et plus compétente.

Vendredi 1er Avril 2022

L'environnement astral de la présente journée pourra vous ouvrir l'appétit pour les gains pécuniaires au point de dépasser tous vos espoirs. La spéculation, en particulier, sera très alléchante et, pour une fois, vous feriez bien de succomber à la tentation. On ne peut évidemment prétendre que l'opération se fera sans risques, mais ceux-ci seront acceptables si vous savez vous cantonner dans les limites raisonnables.

Capricorne La Lune en cet aspect vous donnera de la combativité, mais aussi un besoin de satisfaire toutes vos envies de luxe et de prodigalité. Soyez raisonnable : évitez les dépenses inutiles, pour ne pas vous priver du nécessaire.

Verseau Votre jugement en matière de finances sera obnubilé aujourd'hui par l'action hostile de Pluton mal aspecté. Vous risquez fort de faire une mauvaise évaluation de la conjoncture. Ce ne sera donc pas le moment de vous lancer dans des spéculations trop importantes.

Poissons Soyez d'une extrême prudence dans vos dépenses, en particulier si elles impliquent un emprunt de longue durée. Les dettes sont faciles à contracter et les dépenses plus faciles encore à effectuer, mais les remboursements seront plus pénibles qu'il n'y paraît : voilà le piège qui vous attend ! Et tout le monde sait aussi que "les dettes réduisent l'homme libre en esclave" (Publius Syrus).

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkodji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU

(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO

(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUNDJII

Félicienne HOUËSSOU

(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Hubert DOSSOU

Falco Vignon

Romuald NOUDEDJI

(Correspondant Mono-

Couffo)

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Noël Y. TETEGOU

(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

Graphiste

Crespin N'SODAI

(96564330)

Hausse du prix de l'huile végétale

Tous les yeux sont braqués sur l'huile de palme

Longtemps négligée par plusieurs ménages africains au profit de l'huile végétale, l'huile de palme est de retour sur la scène et est redevenue l'étoile montante des cuisines à cause des circonstances géopolitiques actuelles. Une opportunité pour les pays producteurs de redoubler d'efforts ?

● Issa SIKITI DA SILVA

« Cela fait presque un mois que je ne prépare plus avec de l'huile végétale. C'est trop cher et chaque jour les prix augmentent. Heureusement que l'huile de palme nous a sauvé la vie », a déclaré Patricia, une mère de famille de cinq enfants. « J'ai renoué avec mon ancien amour, l'huile de palme. Ceci est un produit purement africain qu'on avait négligé. En ces temps qui courent, on n'a pas le choix car l'huile végétale se fait de plus en plus rare », dixit Joyce, veuve et mère de trois enfants. Selon la FAO, l'indice des huiles végétales a augmenté de 4,2% en janvier pour atteindre des niveaux record, sous l'effet conjugué de la réduction des disponibilités à l'exportation ainsi que d'autres contraintes liées à l'offre, notamment les pénuries de main-d'œuvre et les conditions météorologiques défavorables.

Catalyseur ?



L'invasion de l'Ukraine par la Russie semble avoir empiré la situation. L'Ukraine contribue à 50% de l'approvisionnement mondial en huile végétale. Selon bon nombre d'observateurs, la situation en Ukraine pourrait être un catalyseur pour les gouvernements des pays producteurs africains de l'huile de palme de mettre la main à la pâte afin d'augmenter la production. Selon les scientifiques, l'huile de palme (« *Elaeis guineensis* ») tire ses origines en Afrique de l'Ouest. Mais curieusement l'Indonésie est actuellement le premier producteur d'huile de palme de la planète, avec près de 60% du volume mondial.

Bien que la contribution de l'Afrique aux approvisionnements mondiaux en huile de palme se soit atrophée de 77% en 1961 à 4% en 2014, le continent détient toujours 24% (4,5 millions d'hectares) de la superficie mondiale cultivée en palmiers à huile dans les régions climatiquement adaptées de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, selon la FAOSTAT Statistics Database. En outre, en dépit de l'augmentation de la production mondiale au cours des 40 dernières années, la production africaine de l'huile de palme est restée stagnante, n'atteignant que près de 15% chaque année.

A en croire Fitch Solutions, cité par le site CommodAfrica, les problèmes structurels continueront de contraindre la croissance de la production de l'huile de palme sur les cinq prochaines années en Afrique de l'Ouest. Parmi ceux-ci, la faiblesse des droits de la propriété foncière, la difficulté de répondre aux exigences des programmes de durabilité et la contrebande. Un autre frein à l'investissement, ajoute CommodAfrica, sont les préoccupations croissantes sur la durabilité qui inciteront les grandes entreprises asiatiques à se concentrer sur l'Asie du Sud-Est. « En outre, ce sont principalement les petits exploitants qui produisent de l'huile de palme en Afrique de l'Ouest ce qui rend plus difficile sa traçabilité, une des conditions de la durabilité. Enfin, la contrebande d'huile de palme reste un défi pour les producteurs et décourage les plantations », a renchéri Fitch Solutions.

Commercialisation de l'alcool

Des publicités flagrantes pour attirer davantage de jeunes

L'Organisation mondiale de la Santé a publié un nouveau rapport qui met en exergue les lacunes flagrantes dans la réglementation sur la commercialisation de l'alcool par-delà les frontières. Le document déplore l'ampleur du marketing actuel de l'alcool par-delà les frontières nationales.

● Félicienne HOUËSSOU

Dans le monde, trois millions de personnes meurent chaque année des suites d'un usage nocif de l'alcool (une, toutes les 10 secondes) ce qui représente environ 5 % de tous les décès. Un nombre disproportionné de ces décès liés à l'alcool surviennent chez les jeunes, 13,5 % de tous les décès chez les 20 à 39 ans lui étant liés. Intitulé Réduire les méfaits de l'alcool en réglementant les activités transfrontalières de marketing, de publicité et de promotion de l'alcool, le rapport souligne l'utilisation croissante de techniques sophistiquées de marketing en ligne pour l'alcool et la nécessité d'une réglementation plus efficace. Il montre que les jeunes et les gros buveurs sont de plus en plus ciblés par la publicité pour l'alcool, souvent au détri-



ment de leur santé. Pour le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, l'alcool vole à ces jeunes, à leurs familles et aux sociétés leur vie et leur potentiel. « Pourtant, malgré les risques évidents pour la santé, les contrôles sur la commercialisation de l'alcool sont beaucoup plus faibles que pour d'autres produits psychoactifs. Une réglementation plus efficace, bien appliquée et plus cohérente de la commercia-

lisation de l'alcool permettrait à la fois de sauver la vie à des jeunes et d'améliorer leur vie dans le monde entier », a-t-il déclaré. L'un des plus grands changements de ces dernières années dans la commercialisation de l'alcool est l'utilisation d'un marketing en ligne sophistiqué. « Il est plus difficile pour les pays qui réglementent le marketing de l'alcool de le contrôler efficacement dans leurs juridictions. Une plus grande collabora-

tion entre les pays dans ce domaine est indispensable », a indiqué Dag Rekve de l'Unité Alcool, drogues et conduites addictives de l'Organisation mondiale de la Santé. La publicité ciblée sur les médias sociaux est particulièrement efficace dans l'utilisation de ces données, son impact étant renforcé par les influenceurs sur les réseaux sociaux et le partage de messages entre utilisateurs de ces médias. Le parrainage de grands événements sportifs aux niveaux national, régional et mondial est une autre stratégie clé utilisée par les entreprises transnationales spécialisées dans la production d'alcool. L'absence de réglementation permettant de lutter contre la commercialisation transfrontalière de l'alcool est particulièrement préoccupante pour les enfants et les adolescents, les femmes et les gros buveurs.

Lancement de l'examen du CQM dans la DONGA

1.596 candidats dont 1.060 femmes composent dans la DONGA

L'examen du Certificat de Qualification aux Métiers (Cqm), session spéciale de mai 2022 s'est déroulé, lundi 16 mai 2022, sur toute l'étendue du territoire national.

Dans le département de la Donga, le lancement officiel a été fait par le directeur départemental des enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle de la Donga Dramane Slassifi. C'était en présence du représentant du maire de la commune de Djougou Adamou Sabirou et du président du collectif des artisans de la commune de Djougou Mohamed Zato. Cet examen de Cqm, spéciale session de mai 2022 fait suite à celui d'octobre 2021 suspendu par le gouvernement. Selon Slassifi Dramane, le Cqm a été conjointement suspendu par les deux ministres des enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle et celui des petites et moyennes entreprises en attendant que la Chambre des métiers de l'artisanat ne prenne les rênes de l'organisation de cet examen, les directions départementales

chargées de la formation technique et professionnelle ont été responsabilisées pour conduire cette session spéciale et déstresser totalement les candidats qui depuis octobre 2021 étaient en attente. Dans la commune de Djougou, huit centres sont retenus pour cet examen. Au niveau du département de la Donga, environ 1.500 candidats sont concernés par cet examen. Il s'agit de 938 candidats dans la commune de Djougou, 343 candidats dans la commune de Bassila, 176 candidats pour la commune de Ouaké et 139 candidats pour la commune de Copargo. Au total 1.596 candidats dont 1.060 candidates. A en croire, Mohamed Zato président du collectif des artisans, ces candidats composent dans 14 corps de métier dont la coupe couture, la mécanique, la menuiserie et la charpenterie.

Emmanuel Akakpo
(Br Atacora-Donga)

Formation

L'AFD ouvre un cours en ligne sur la durabilité

Afin de mieux comprendre les enjeux de la durabilité pour bien assurer la transition écologique, l'AFD va ouvrir un MOOC, le lundi 23 mai. Le cours ouvert sans prérequis a pour but d'accompagner l'élaboration des solutions durables aux défis écologiques et sociaux. L'Agence française de développement (AFD) en partenariat avec le Learning Planet Institute propose un cours en ligne ouvert à tous (MOOC) intitulé « quelles pistes de solutions pour un monde soutenable ? ». Le cours se présente comme une introduction aux enjeux de la durabilité. Il ne nécessite pas de connaissances ou compétences préalables. Il est adapté aux personnes qui souhaitent se familiariser avec les enjeux de durabilité, et peuvent s'en servir comme une première étape avant d'approfondir un sujet en particulier. Il est également une étape préliminaire intéressante pour des programmes de formation comme les écoles d'été ou autres enseignements par projet, afin d'apporter un socle de connaissances à un groupe d'apprenants. Ce programme de formation est divisé de 3 parties. Dans un premier temps, il s'agira de définir le cadre dans lequel s'inscrivent les enjeux de durabilité en explorant les principes physiques, les limites naturelles, qui régulent le

monde et retracer les caractéristiques démographiques, économiques, sociales et environnementales qui ont permis le développement de l'humanité et qui expliquent l'état de la planète de nos jours. La deuxième partie propose d'identifier la nature des défis à relever. L'apprenant découvrira les ressources physiques et celles issues du vivant qui permettent de subvenir aux besoins, mais dont certaines sont également mises en péril par nos activités. Enfin, la dernière partie portera un regard prospectif sur les besoins à venir de l'humanité et passera en revue certains modèles théoriques et cadres institutionnels qui peuvent aider à concevoir des pistes de solutions. Selon l'AFD, « il est important de bien saisir l'espace des problèmes pour y apporter des solutions durables et efficaces. Cela implique de comprendre finement la nature des enjeux, leurs interrelations, les ordres de grandeur et les grands principes qui régissent notre monde. Une fois le constat établi, il est ensuite possible de proposer un cadre et des pistes de solutions ». Il est possible de suivre la formation depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Le Mooc débutera le lundi 23 mai. A la fin de la formation, les apprenants recevront un certificat.

Promotion des droits de l'homme au Bénin

La CBDH accréditée au statut « A » du GANRHI

(40 mois d'activités, de remarquables performances)

La Commission béninoise des droits de l'homme (CBDH) a échangé, lundi 16 mai 2022, avec les professionnels des médias et des organisations de la société civile et organisations non gouvernementales sur ses 40 mois d'exercice et son accréditation au statut « A » du GANRHI notamment, les implications et perspectives. C'était à Cotonou en présence des Officiers des droits de l'homme, des commissaires sous la houlette du président Clément Capo-Chichi et du secrétaire général du ministère de la justice et de la législation grâce au soutien de l'Association du Barreau américain (ABA ROLI), de l'Union européenne (UE) et de l'USAID.



● Bidossessi WANOU

Accréditation de la CBDH au statut « A » de l'Alliance mondiale des institutions des droits de l'homme: implications et perspectives ; c'est autour de ce thème que la Commission béninoise des droits de l'homme (CBDH) a réuni les professionnels des médias et les organisations de la société civile. Il était question pour les organisateurs de présenter aux médias, le bilan des 40 mois d'actions de la Commission au profit des droits de l'homme et de la démocratie ainsi que le rôle et l'apport des partenaires stratégiques. Dans son mot de bienvenue, Emérico Adjovi, Trésorier général adjoint de la CBDH et président du comité d'organisation, « cette situation nouvelle dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui du fait de l'accréditation appelle de nouvelles responsabilités de la part de notre Etat. C'est donc d'une part pour cerner tous les contours du nouveau statut qu'a le Bénin à l'échelle mondiale et d'autre part, pour mesurer la quantité du travail accompli que nous

sommes ici aujourd'hui rassemblés ». A l'en croire, pour obtenir cette accréditation au statut « A » qui est le plus élevé dans l'ordre d'accréditation du système des Nations Unies, il a fallu au Bénin de se conformer aux principes généraux des textes fondateurs des institutions des droits de l'homme à travers le monde entier. Cette accréditation constitue un gage de légitimité et de crédibilité pour le gouvernement du Bénin, a ajouté Isidore Clément Capo-Chichi, président de la CBDH. C'est le fruit d'une performance, car, pour y parvenir, la CBDH a subi des évaluations. Au fait, le sous-comité accréditation a évalué à la fois le dispositif institutionnel et législatif de la CBDH ainsi que la qualité de ses travaux à savoir : le traitement des saisines des populations, ses relations avec le gouvernement, le parlement et toutes autres entités publiques et privées, la surveillance des lieux privés de liberté, l'interaction avec la société civile, la coopération avec le mécanisme et organes de traités, avec les réseaux d'INDH et autres. La CBDH a reçu également

une série d'instructions de l'ONU qu'elle s'applique à mettre en exécution. « Ce défi, nous l'avons relevé grâce à l'appui financier de l'USAID par le biais de l'Association du barreau américain-Initiative pour l'Etat de droit (ABA-ROLI) à travers le projet "Advancing Rights in Benin" qui nous a permis d'ouvrir six ODH dans chacun des anciens chefs-lieux de département », a souligné le TGA-CBDH. Représentant résident de l'USAID et des PTF, Carl Anderson s'est dit ravi de constater ce progrès continu de la CBDH Bénin et a rassuré à nouveau du soutien de l'USAID et des autres partenaires. Président de l'ONG changement social Bénin et représentant des OSC, Ralmeg Gandaho a dit lui aussi la satisfaction des ONG quant au travail qu'abat la CBDH. « La CBDH demeure pour moi la structure d'intermédiation privilégiée pour porter nos préoccupations au gouvernement », a-t-il témoigné. Il faut rappeler que l'obtention du statut « A » positionne la CBDH au niveau du cercle fermé des INDH de même statut et lui confère une voix délibérative en tant que membre des réseaux de l'espace Uemoa, de la CEDEAO, de l'Association francophone des commissions nationales des droits de l'homme (AFC-NDH), du réseau des institutions nationales africaines des Droits de l'homme (RINADH) et de l'Alliance Mondiale des INDH. Cette accréditation est valable pour cinq ans mais peut être suspendue pour des fautes graves.



Partenaires, médias et OSC mobilisés

Respect du Code général des impôts

La DGI exige l'apposition des enseignes aux entreprises

Les acteurs de la chaîne des dépenses publiques et tous les intervenants dans la procédure de passation des marchés publics et toutes les entreprises sont astreintes à la pose d'une enseigne ou d'une plaque signalétique professionnelle sur les lieux d'exercice de leurs activités notamment les locaux abritant leurs sièges, ateliers et usines, magasins de dépôt ou de vente. C'est dans une note circulaire en date du 10 mai 2022 et signée du Directeur Général, Nicolas Yéoussi que la Direction Générale des Impôts (DGI) porte l'information au public.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
CABINET
SECRETARIAT GÉNÉRAL DU MINISTÈRE
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Tél : 21 30 10 20 – Fax : 21 30 18 51
01 BP ; 302 COTONOU – ROUTE DE L'AÉROPORT
www.finances.bj

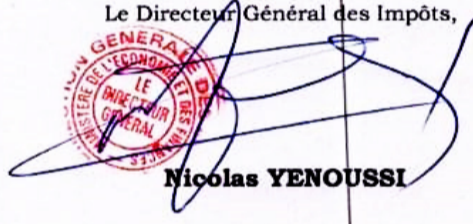
Cotonou, le 10 MAI 2022

CIRCULAIRE
N° 0669/MEF/DC/SGM/DGI
relative à l'identification du siège physique des entreprises dans le cadre de leurs activités

Il m'a été donné de constater que certaines entreprises ne disposent pas de siège physique, rendant du coup impossible leur identification physique en cas de nécessité.

Cette pratique est contraire à l'article 463 du Code Général des Impôts (CGI), qui stipule que les entreprises sont astreintes à la pose d'une enseigne ou d'une plaque signalétique professionnelle sur les lieux d'exercice de leurs activités, notamment les locaux abritant leurs sièges, bureaux, ateliers et/ou usines, magasins de dépôt ou de ventes.

Par la présente, je rappelle à l'attention de tous les acteurs de la chaîne des dépenses publiques, tous les intervenants dans la procédure de passation des marchés publics et toutes les entreprises, l'obligation de se conformer à cette exigence.

Le Directeur Général des Impôts,

Nicolas YÉOUSSI

UFOA B U20

Le Bénin bat le Burkina Faso et se qualifie pour la finale

Le Bénin s'est qualifié pour la finale du tournoi UFOA B U20 2022 après sa victoire face au Burkina Faso (2-1) ce mardi en demi-finale. Un grand exploit des Écureuils qui valident leur ticket pour la CAN junior 2023. Le Bénin disputera la finale du tournoi UFOA B U20 qui se déroule au Niger. Les Écureuils juniors se sont qualifiés pour le sprint final après leur victoire face au Burkina Faso ce mardi. Dans une rencontre disputée au Stade Seyni Kountché de Niamey. Comptant pour la demi-finale du tournoi, les Béninois U20 se sont imposés sur le score de 2-1. Impuissants au terme des 90 minutes, les poulains de Mathias DEGUENON ont pris le jeu à leur compte lors



des prolongations. Sans doute boostés par les bons conseils du coach béninois, les Écureuils U20 ont ouvert le score à la 97^e minute sur une superbe réalisation de Malick Tongui. Une ouverture qui sera suivie quelques minutes plus tard par le second but des Béninois dans cette partie signé Djalilou Ibrahim (110^e). La réduction du score par Konaté pour les Étalons U20 en fin de rencontre

aura été sans conséquence pour les Béninois juniors qui s'imposent donc sur le score de 2-1. Un grand exploit pour le Bénin qui se qualifie donc pour la finale du tournoi, mais également pour la phase finale de la CAN U20 qui se tiendra en 2023 en Egypte. À noter que les Écureuils juniors affronteront en finale le vainqueur de l'autre demi-finale entre la Côte d'Ivoire et le Nigéria.

Source externe



Vérifiez la couverture et la qualité de service de votre réseau mobile avec **L'ATLAS DE COUVERTURE** via le lien

<https://atlas.arcep.bj/>

Ou téléchargez l'application mobile sur :



ou

